

LE BAL DES EXPERTS EN COUR

21 janvier 2010

Les rapports se multiplient concernant la médecine libérale Française, les deux derniers en date :

- Guy Vallancien sur « Le bilan des maisons et des pôles de santé et les propositions pour leur déploiement » remis le 18 janvier sur commande des ministres Amara, Bachelot et Falco.
- Michel Legmann sur le premier recours à remettre fin mars à Nicolas Sarkozy.

On convoque au chevet du moribond des experts qui ne prendront pas la peine de relever l'aspect criminel du décès...et encore moins la question de savoir à qui profite le crime.

Un chirurgien appointé par la Mutualité, responsable scientifique du programme Priorité Santé Mutualiste qui est une négation du rôle du médecin traitant et une préfiguration du soin managé par les assureurs, peut t'il raisonnablement être considéré comme indépendant, et non soumis a des conflits d'intérêts ?

Quand ce chirurgien écrit :

"Le dispositif de premier recours est le maillon faible du système de santé français. Il s'avère peu capable de donner une réponse adéquate aux demandes de soins, de prévention et de suivi des maladies chroniques, ni d'assurer un égal accès à l'ensemble de la population. En outre, il ne répond plus aux attentes des professionnels de santé. "

Quel est son souhait, sinon enterrer le mourrant au plus vite?

Relève t'il qu'en France, les moyens accordés au fonctionnement des soins primaires permet d'embaucher 0,4 équivalent temps plein par médecin généraliste, quand la moyenne européenne est de 2,4 ?

Propose t'il pour cela de réserver une petite part des bénéfices réalisés l'an dernier par les assureurs complémentaires (et mutualistes) afin que l'argent que les Français consacrent à leur santé aille au soin plutôt qu'à rémunérer des actionnaires, payer de nouvelles campagnes de publicité ou spéculer sur des placements financiers ?

Pourquoi préconise t-il de financer les Centres de Santé, en particulier mutualistes, et de réserver un label spécifique a ces Centres?

Pourquoi, au lieu de proposer une revalorisation massive de la médecine de premier recours, incite t-il à la création de postes administratifs, ceux là mêmes qui étranglent les hôpitaux en terme de coût inutile et d'inertie ? Est ce souhaitable que la médecine libérale suive ce chemin visiblement coûteux et inefficace ? Ne ferait t-on pas mieux de laisser travailler les médecins généralistes et de les aider sur un plan logistique ?

L'institut Montsouris, de la Mutualité Française, dont il est un des responsables et chef de service assure t-il un accès au soin pour tous ?

On s'interroge sur les buts éthiques poursuivis quand on peut lire [sous la plume du Pr Grimaldi](#), Chef du service de Diabétologie, Groupe Hospitalier PITIE - SALPETRIERE

"Ainsi, on parle souvent de l'Institut Montsouris dont les patients sont en général très satisfaits, mais on oublie de dire que cet hôpital ne prend pas les urgences et qu'il sélectionne

les patients. Ainsi, il a décidé il y a quelques années de supprimer l'unité de soins palliatifs. Plus tard, il a décidé de ne plus prendre en charge les diabétiques insulino-dépendants que j'ai vus arriver à ma consultation sans même avoir été prévenu. Quand on demande un rendez-vous avec un urologue, on a d'abord au téléphone un « médecin régulateur ». Celui-ci vous fait savoir éventuellement que votre motif de consultation ne correspond pas à l'activité de cet hôpital et vous adresse à une clinique privée. C'est ce qui est arrivé à un de mes patients qui finalement est venu dans le service d'urologie de la PITIE - SALPETRIERE où on lui a trouvé un cancer de la prostate méconnu. Cette médecine marchande qui trie les patients, y compris par téléphone, selon les normes du management moderne, ne peut pas être une médecine de la prise en charge globale du patient."

Pour les médecins généralistes, le maillon faible se trouve là, dans la sélection du risque effectuée par les assureurs et la Mutualité (dans son établissement "phare"), pour cause de profit financier, avec l'assentiment de certains experts...

Les médecins généralistes continuent de soigner sans objectif de rentabilité, et ne souhaitent pas suivre le chemin tracé par les assureurs.

La semaine dernière, dans le pays basque, 174 personnes ont été vaccinées, dans les neuf centres actuellement ouverts. Ceci représente un coût minimum de 350 euro par injection réalisée, hors prix du vaccin. Que pense le Pr Vallancien de la vaccination à 6,6 euros chez le généraliste ?

Souhaitons que le Dr Legmann, radiologue de Neuilly en retraite, trouve des réponses à ces questions, mais peut-être faudrait t'il demander un jour aux principaux intéressés ce qu'ils en pensent : sur la vaccination grippe comme sur beaucoup de sujets, les médecins généralistes sans être experts en tout semblent posséder une chose qui devient rare : du bon sens.

Dr Yvon Le Flohic
Membre d'Union Généraliste